

ABONNEMENT

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier le redacteur ou les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 DÉCEMBRE

A LA CHAMBRE

L'INTERPELLATION LE HÉRISSE

Ah ! quel édifiant charivari ! Et Dieu sait pour quelle cause futile. M. Wickersheimer venait de poser au ministre de la guerre une question au sujet d'une indiscrétion commise par la publication d'une circulaire relative aux fournitures en vue de la mobilisation de l'armée.

La Presse en a publié le texte et les journaux opportunistes, notamment la République française, ont crié à la trahison ! M. de Freycinet avait répondu que cette circulaire n'avait rien de confidentiel et que c'était l'ignorance profonde des choses militaires qui avait inspiré à certains journaux une émotion factice. La circulaire était une consultation adressée par le ministre aux commandants de corps d'armée, et qui disait que rien ne serait modifié dans l'organisme de la mobilisation sans l'avis du conseil supérieur de la guerre.

M. Le Hérissé est monté alors à la tribune et a malmené durement le ministre de la guerre, en regrettant « qu'une voix plus autorisée » ne puisse faire justice des graves mesures prises par M. de Freycinet au détriment de la défense nationale. Cette protestation, hachée par les clameurs des gauches, a soulevé une tempête indescriptible.

M. de Freycinet s'est fâché tout rouge et le ministre civil de la guerre a rappelé à l'ordre son officier de réserve. « Huit jours d'arrêts ! » criait à pleins poumons M. Cané d'Ornano. « Le représentant du peuple », le Hérissé, a protesté plus énergiquement encore contre la prétention du ministre. L'interpellation a fini sans sanctions, M. de Freycinet étant descendu de la tribune, furieux de ce que sa petite voix flûtée était couverte par un infernal tapage. Les gauches lui ont fait une ovation pour le dédommager de son avanie !

LA FARCE DU SCRUTIN DE LISTE

« Qui dresse les listes du scrutin de liste ? » Nous le savons. Cinq ou six grimauds se réunissent dans un café, et, après une séance arrosée de bocks et agrémentée par des cris et des injures, écrivent leurs noms sur une pancarte. Un ou deux de ces noms sont trop connus ; les autres sont heureusement inconnus de tout le monde et passent à la faveur de leur obscurité.

« On organise un congrès. On l'organise bien. On lui porte la pancarte. « Quoi ! ce sont là mes préférés ? — Oui, ce sont les préférés. »

« Le congrès vote, très rarement il refuse de voter ; mais peu importe au succès de la pancarte. On dira qu'elle est votée par le congrès, et les électeurs la voteront, dans leurs comices, pour observer la discipline. Telle est l'histoire de la dernière élection. »

Cela est extrait du *Matin* et c'est signé : JULES SIMON.

UNE AUTRE PALINODIE

Hier, M. Reinach était seul à demander le retour de M. le duc d'Aumale en France ; — aujourd'hui, M. Reinach a trouvé un citoyen disposé à appuyer sa supplique : le général Boulanger.

Oui, le général Boulanger, dans une entrevue qu'il a eue avec un rédacteur de l'*Evènement*, a dit, en faisant allusion à un article de la *Republique française*, que M. Reinach « a pris une initiative intelligente » et courageuse en réclamant l'abrogation du bannissement du duc d'Aumale. Il ajoute que « s'il arrivait au pouvoir, son premier soin serait de faire abroger » toutes les lois d'exil. »

Or, tout le monde sait que M. Boulanger défendit ouvertement — il était ministre alors — la loi d'exil et qu'il fut en particulier l'auteur principal et le promoteur de la mesure prise contre M<sup>le</sup> le duc d'Aumale. M. Boulanger ne daigna consulter ni le Président de la République, M. Grévy, ni le

président du conseil, M. de Freycinet ; il n'écouta que sa fureur démagogique, raya des cadres de l'armée son patron de la veille d'où l'incident qui fut prétexte à expulser le duc d'Aumale.

LES PORTRAITS

M<sup>le</sup> LE COMTE DE PARIS

Lundi dernier, à Argentan (Orne), on distribuait au marché des portraits de Monseigneur le Comte de Paris. Cette distribution était faite par un colporteur dûment autorisé et dans des conditions qui ne pouvaient justifier aucune intervention de la force publique. Tout à coup, un individu qu'aucun signe extérieur ne distinguait de la foule, se précipite sur le colporteur et profite de la surprise et de l'émotion de celui-ci pour lui arracher les quatre exemplaires du portrait qu'il avait encore en mains et froisser ceux-ci. A cet agresseur qu'on lui affirme être le commissaire de police, le colporteur répond en protestant d'abord contre la violence dont il est l'objet, puis en lui déclarant qu'il n'agit, en la circonstance, qu'à titre d'employé spécialement commissionné à cet effet par le rédacteur en chef du *Petit Normand de l'Orne*, M. Entrevan.

C'est alors contre celui-ci que se tourne la colère du commissaire. M. Entrevan ne porte ostensiblement aucun portrait, mais ce détail est secondaire pour le commissaire qui, délibérément, plonge la main dans la poche intérieure du vêtement d'un citoyen qui n'en fait aucune exhibition est quelque chose de différent. La nuit, au coin d'un bois, l'acte commis par un pauvre diable que la faim pousserait, serait qualifié

Nous pensons que ce serait atténuer le caractère de ces faits que de les commenter. Saisir les portraits entre les mains d'un distributeur autorisé est illégal ; s'en emparer dans la poche intérieure du vêtement d'un citoyen qui n'en fait aucune exhibition est quelque chose de différent. La nuit, au coin d'un bois, l'acte commis par un pauvre diable que la faim pousserait, serait qualifié

vol et brigandage. Quelle qualification donnerait-on au même acte commis en plein jour, sur un champ de foire, par un commissaire de police ?

Celui-ci a déclaré agir d'après les ordres du préfet. Va-t-on décider dès lors qu'il s'agit d'un acte administratif ?

Nous le saurons bientôt. Notre confrère n'a point, en effet, hésité à appeler en référé le commissaire pour obtenir la restitution des portraits qu'on lui a pris. Il demande en même temps des dommages-intérêts.

Les agents de ce gouvernement-ci ne peuvent s'habituer, paraît-il, à l'idée que les lois sont faites pour eux comme pour les autres.

A la suite de cet incident, M. Entrevan avait assigné en référé le commissaire de police. Le juge des référés a refusé d'accueillir cette requête. Sans se laisser décourager par ce véritable déni de justice, M. Entrevan a introduit une instance au principal devant le Tribunal et déposé une plainte au parquet contre le commissaire de police. Notre confrère donne en cette circonstance un excellent exemple que tous nos amis feront bien de méditer. Il ne dépend pas de nous d'empêcher que les agents du gouvernement foulent aux pieds le droit et la loi ; mais en résistant sur le terrain légal, sans se laisser intimider par les menaces, on finit toujours par faire respecter son droit et sa liberté.

E. B.

INFORMATIONS

L'ÉLECTION DE PARIS

Le ministère a compris qu'il ne pouvait plus longtemps se dérober à la responsabilité d'une décision, barcelé qu'il était par le Parlement et la presse. Un conseil extraordinaire a donc été tenu hier à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot. Il a été décidé que les électeurs de la Seine seraient convoqués pour le 27 janvier.

Mais le gouvernement ajournera après le 4<sup>er</sup> janvier l'insertion du décret de convocation à l'*Officiel*.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

— Le reproche que j'adresse au dernier de mes fils, reprit Grotius, doit atteindre l'aîné davantage. Ai-je négligé quelque chose pour hâter l'éclosion de ton intelligence, Cornélius ? En as-tu profité ? Non. Sous prétexte que la vie de famille te manquait, tu demandais à revenir près de nous. Je me sers à dessein du mot prétexte : plus que ta mère, moi, ta sœur et tes frères, tu aimas le plaisir. La jeunesse de La Haye t'entraîna à commettre mille folies. J'en connais beaucoup, j'en ignore davantage. Veux-tu couvrir ma vieillesse de honte ? Couleras-tu des larmes à ta mère ? Je lui ai caché jusqu'ici ce que j'ai su de tes précoces folies. Le temps est passé où je pouvais, où je devais le faire.

— Mon père, murmura Cornélius, j'implore votre indulgence.

— Pour te l'accorder, j'attendrai que tu t'en montres digne. Quant à toi, Pieter, tu sembles prendre à tâche de décourager les ambitions que la facilité me faisait concevoir. En présence de la

prospérité maritime de la Hollande, je rêvais de t'envoyer aux Indes acquérir une rapide fortune. Faible, indolent, coulant dans la paresse de longues journées, tu sembles prendre à tâche de décourager mes illusions.

— Je ne me sens point de vocation pour la marine, mon père.

— Quelle carrière souhaites-tu donc embrasser ?

— Je l'ignore, je cherche ma voie.

— L'heure est sonnée depuis longtemps où ce choix doit être fait. A quinze ans, moi je faisais déjà honneur à mon pays, je comptais au nombre des érudits et des savants.

— Mais, mon père, Dieu vous doua de génie ! s'écria Cornélius dont le visage se couvrit d'une rougeur ardente.

— Le génie, qu'est-il sans le travail patient ? Vous avez vécu paisibles, heureux tous trois, tantôt au foyer de l'aïeul, tantôt dans la maison paternelle. Mais la maison que vous habitez peut crouler. Que restera-t-il demain d'une situation dont vous êtes si fiers ? Le danger vous enveloppe de toutes parts. Si vous demeurez des enfants, qui donc protégera votre mère, quand je lui manquerai ?

— Vous, mon père !

— Ne croyez pas que j'exagère ; le grand Pensionnaire et moi nous gérons la politique enghais-

sante de Maurice de Nassau, nous sommes destinés à disparaître...

— C'est alors que vous verriez que je ne suis pas un enfant ! s'écria Cornélius.

— Quand tu te ferais tuer, me sauverais-tu ? Ce n'est point ainsi que vous devez m'aimer et me défendre. Si je quitte cette maison pour l'exil ou pour la mort, vous vous devez à votre mère...

Votre mère que j'aime d'un si profond amour, votre mère dont la tendresse est à la hauteur de tous les héroïsmes. Eh bien ! moi disparu — et je disparaîtrai — qui veillera sur elle, sur Cornélie ?

Est-ce Pieter, mon fils cadet, indolent et paresseux ? Est-ce Cornélius, qui ne trouve de fougue et d'entraînement que pour le plaisir ? Est-ce enfin Dietrich, le plus jeune de tous ? N'aurai-je point alors assez du déchirement de mon cœur sans y joindre une nouvelle angoisse ?

Cornélius se leva :

— Vos reproches sont mérités, mon père ; vos doutes sont cruels. Ce que vous venez de dire m'éclaire d'une façon soudaine. Je ne puis croire que vous couriez des dangers si grands, mais je dois calmer votre esprit et votre cœur. Ayez confiance, mon père, votre fils aîné ne vous fera pas rougir.

— Je veux te croire, Cornélius, répondit le père, j'ai besoin de te croire.

Dietrich se jeta dans les bras de son père.

— Je t'aime, dit-il, j'adore ma mère ; mon courage se doublera du sentiment des devoirs que tu viens de me signaler.

— Merci, mon fils... Et toi, Pieter ?

— A partir de demain, je serai un autre homme, mon père, car d'enfants il n'en est plus ici. Tu seras content désormais. Si le prince d'Orange essayait de te nuire, entre toi et ses sbires il trouverait nos poitrines...

— Non ! non ! fit Grotius, votre mère ! songez seulement à votre mère.

Il les attira et les retint dans ses bras. La sérénité avait parlé, le cœur reprenait ses droits. Il sentait qu'aucun de ses enfants ne mentait ; chacun d'eux allait soudainement trouver le courage qui lui faisait défaut. Aussi, comme pour les consoler des dures paroles qu'il leur avait dites, s'efforça-t-il de les convaincre davantage de sa tendresse. Ses conseils furent plus doux, sans cesser d'être sérieux. Il s'oublia pour ne leur parler que de Cornélie et de Marie.

— Et maintenant, leur dit-il en terminant, allez près de votre mère. J'ai peu de temps à travailler, je le dois employer avec ardeur.

Ils allaient obéir à l'ordre de leur père, quand on frappa à la porte du cabinet.

— Jean de Mombas ! dirent-ils à la fois.

— C'est mon dernier enfant qui arrive, ajouta Grotius en tendant la main au jeune homme.

On sait, en effet, que la période électorale s'ouvre en fait après la publication du décret convoquant les électeurs.

M. Floquet a voulu ainsi empêcher que l'agitation ne coïncidât avec la « trêve des confiseurs ».

#### LE MÉCONTENTEMENT AUGMENTE

Les discours de MM. Challemel-Lacour, Jules Ferry et Spuller, n'ont produit dans les départements qu'un redoublement d'exaspération contre le régime qui soulève dans le pays de si violentes récriminations.

Les aveux tardifs des chefs les plus autorisés du parti républicain, l'expression de leurs regrets pour les fautes passées, sont la justification des adversaires les plus ardents du gouvernement qui depuis 1876 livre les finances au pillage et désorganise nos forces militaires.

Les élections peuvent se faire par le scrutin de liste ou par le scrutin uninominal : le verdict sera le même. Les populations écrasées d'impôts, victimes de vexations sans nom, attendent impatiemment le moment où elles pourront dire nettement qu'elles veulent en finir avec les expéditions lointaines et les persécutions, qui sont le seul système de gouvernement des jacobins de tous ordres qui détiennent depuis tant d'années le pouvoir pour le plus grand malheur du pays.

#### LES SUPPLÉANTS DÉPUTÉS

Une ingénieuse idée éclosa dans la cervelle républicaine d'un député : Frappé des inconvénients des élections partielles au scrutin de liste, M. Sarlat a proposé de faire élire, en même temps et dans la même forme que les députés, des suppléants qui remplaceraient de droit les députés morts ou démissionnaires. Le rapport de M. Suquet, distribué avant-hier, conclut à la prise en considération, bien qu'il soit « peu conforme aux idées démocratiques d'immobiliser le suffrage universel pendant toute une législature. » M. Sarlat a invoqué à l'appui de son projet l'exemple des Etats-Généraux, de l'Assemblée législative et de la Convention. C'est ce qui s'appelle rétrograder sérieusement !

#### LES MAGISTRATS RÉPUBLICAINS

Une perle cueillie dans un rapport de M. Roret sur une demande d'élection des juges par le suffrage universel : « Nos juges de paix comprennent souvent mal leur rôle qui consiste à concilier les parties, à apaiser les différends, à empêcher les procès; quant aux juges des tribunaux d'arrondissement, ils ne sont pas toujours, malgré l'épuration qui a été faite il y a quelques années, ces hommes intègres et impartiaux que les républicains avaient rêvés. » Est-ce assez joli ?

### L'exécution de Prado

Prado a été exécuté hier matin à sept heures et demie, c'est-à-dire au lever officiel du soleil, place de la Roquette.

Son pourvoi en cassation a été rejeté,

Celui-ci devint subitement très pâle, et s'appuya légèrement sur le bureau de Grotius.

— Allez, mes fils, allez ! répéta Grotius en se tournant vers Dietrich, Cornélius et Pieter, répétez à votre mère la conversation que nous venons d'avoir ensemble, et prenez une décision.

Puis, quand les jeunes gens furent sortis, il dit au vicomte de Mombas :

— Que souhaitez-vous, mon cher enfant ? A l'expression émue de votre visage, je juge que vous avez une chose importante à me communiquer. Mon crédit et mon amitié sont à vous.

— Oui, je le crois, répondit Jean d'une voix profonde, et cependant j'ai besoin de l'assurance que vous m'en donnez.

— J'ai donc deviné juste ?

— Oui, maître.

— Alors, parlez vite.

— Dites-moi d'abord que vous avez foi dans mon caractère et dans mon cœur.

— Certes. La loyauté de votre conduite ne s'est jamais démentie. Exilé avec votre famille, vous avez quitté le Poitou pour notre pays. Après lui avoir demandé son adoption, vous mîtes votre épée à son service. Ceux qui furent vos chefs vous estimèrent profondément. Kerkove, le gouverneur de Levestein proclame hautement qu'il vous doit la vie.

— Cela est vrai ; mais plus tard, il détourna de

et lundi matin, 24 décembre, le Président de la République a rejeté le recours en grâce.

Prado a gardé jusqu'à la fin toute son énergie, bien qu'une détention de treize mois fut pour cette nature ardente un épouvantable supplice. Impatient, nerveux, il pouvait à peine, dans ces derniers jours, se tenir en place. Pour calmer ses nerfs, il fumait, lisait et écrivait beaucoup dans sa cellule.

Dès une heure du matin la place de la Roquette est balayée par un peloton de gardes municipaux, puis barrée par une double haie de gardes et de sergents de ville du onzième arrondissement. En face la grille du dépôt, sur le terre-plein de la maison des jeunes détenus, les gardes à pied se massent et battent la semelle pour se réchauffer. Peu après, les officiers de paix des brigades centrales et des arrondissements limitrophes arrivent à la tête de leurs hommes et font placer ceux-ci aux endroits que leur désignent les inspecteurs divisionnaires Maurice et Siadoux.

A trois heures précises, les deux fourgons renfermant les diverses parties de la guillotine et les paniers destinés à recevoir les restes du supplicié sortent de la maison de la rue Folie-Regnault où ils sont remis.

Ils s'arrêtent comme d'habitude devant un débit de vin où Deibler et ses aides entrent pour prendre un café au kirsch. La consommation absorbée, les deux voitures traversent la place et se rangent le long du trottoir en face de la grille de la prison.

Ensuite, le montage commence ; les aides, sous la direction de leur sinistre patron, dressent méthodiquement et sans se presser l'horrible machine. Cette longue opération terminée, Deibler fait remonter trois fois le couperet et s'assure que tout fonctionne bien.

De la foule, montent des cris et des chansons ignobles.

Un sacre arrive : c'est l'abbé Faure, l'aumônier, qui pénètre dans la prison.

Puis, le procureur de la République, MM. Baron, commissaire du quartier, Caubet, chef de la police municipale, Goron, chef de la sûreté, et d'autres fonctionnaires entrent dans la prison. Ils sont rejoints, à l'entrée, par le directeur, M. Beauquesne.

Le condamné à mort dort à poings fermés quand on arrive ainsi à sa cellule. Le bruit le réveille. L'assassin de Marie Aguetant se dresse sur sa couche ; il promène tout autour de lui des regards hébétés.

— Du courage, Prado, dit M. Beauquesne. Votre pourvoi en cassation a été rejeté et M. le Président de la République n'a pas accueilli favorablement votre recours en grâce. Le moment de l'expiation est arrivé.

— L'expiation ? Que dois-je expier ? Je suis innocent ! Néanmoins je suis prêt, mais mon avocat a eu tort de ne pas me prévenir hier. J'avais des dispositions à prendre pour assurer le sort de mon enfant.

Il s'habille sommairement, avec l'aide des gardiens, sans prononcer une seule parole. Mais sa respiration siffle entre ses lèvres.

moi le sabre d'un Espagnol.

— Capitaine à votre âge, vous obtiendrez un avancement rapide. L'avenir vous appartient.

— Croyez-vous donc que si je sollicitais la main d'une jeune fille, elle me serait accordée ?

— Je n'en saurais douter.

— Mais supposez mon ambition à hauteur de ma tendresse. Supposez que cette jeune fille est belle, sage, douée d'autant de vertus que de grâces ; que l'héritier d'un roi serait à peine digne d'elle...

— Auriez-vous choisi quelque parente du prince d'Orange ? demanda Grotius en souriant.

— Cherchez plus haut encore, maître. Mon Dieu ! mon Dieu ! tandis que vous ignorez mon choix, vous vous efforcez de me rassurer, mais quand vous le connaîtrez, quand vous saurez...

— Que Jean Barthan, vicomte de Mombas, me demande la main de Cornélie...

— Quoi ! mon secret...

— Ah ! les secrets s'échappent vite des cœurs de vingt ans ! Cet amour à grand dans votre âme depuis que vous connaissez ma fille. Elle fut votre petite amie, votre compagne de jeux, avant de devenir la fiancée de vos rêves. Marie et moi, nous avons vu grandir cette inclination...

— Et, reprit Mombas en tremblant, Cornélie la partage-t-elle ?

— Les jeunes filles livrent moins vite leur se-

Il va droit à une petite table, ouvre le tiroir, en sort quelques feuilles manuscrites et les déchire en petits morceaux.

Le prêtre s'avance et lui offre son ministère, il le refuse.

Enfin, on le mène à la salle de l'avant-grefte, où l'attendent Deibler et ses aides. Un tabouret est placé au milieu. Le condamné y est amené et s'y assied.

L'exécuteur et ses aides tirent de leurs poches des paquets de ficelle, tandis que le gardien-chef enlève la camisole de force. Le ligotement se fait. Deibler échancre largement le col de la chemise.

On demande à Prado s'il a des révélations à faire. Il répond négativement.

On finit enfin. Les deux battants de la lourde porte de la Roquette tournent sur leurs gonds et le funèbre cortège apparaît à l'extérieur. Prado a été éveillé à 7 h. 40. Il est 7 h. 30 minutes.

Deibler vient en tête ; derrière, s'avance le condamné. On lui a jeté un paletot sur les épaules. Le visage de Prado est d'une pâleur cadavérique. Sous chaque bras, il est soutenu par un des aides. A sa gauche marche l'aumônier.

On entend Prado murmurer distinctement ces mots :

— Je ne puis plus marcher, tant on m'a lié !

Le condamné arrive au pied de l'échafaud. Alors il lève rapidement les yeux vers le couteau, et il semble hypnotisé par cette vue. L'aumônier s'approche encore une fois. Il le repousse.

Deibler l'empoigne brusquement et le jette sur la bascule. Un aide, saisissant la tête par les oreilles, l'amène sous la lunette, tandis qu'un de ses collègues tient les jambes. Deibler pousse un bouton et la lunette tombe. Puis un temps d'arrêt. Une, deux, trois, dix secondes interminables s'écoulent. Enfin, le déclic joue et le couperet s'abat avec un bruit sourd, profond, sinistre.

Une énorme gerbe de sang jaillit et inonde la guillotine. Le corps roule dans le panier, la tête est projetée dans le baquet de tôle, où les personnes rapprochées l'entendent distinctement rebondir plusieurs fois.

La tête est jetée sur le corps, le panier bouclé et hissé dans le fourgon ; puis le funèbre équipage, entouré du piquet de gendarmes, sabre au clair, se dirige au galop vers le cimetière d'Ivry, où il arrive trois quarts d'heure après.

La guillotine a été démontée en moins de vingt minutes.

Le corps du supplicié a été, sur son désir, enterré sans être livré aux médecins.

### NOUVELLES MILITAIRES

Lors de la réunion à Paris de la commission de classement des officiers, les chefs de corps ont été suivant l'usage reçus par le Président de la République.

Nous croyons savoir que M. Carnot aurait demandé aux généraux commandants de corps d'armée leur avis sur le système de fortifications à outrance inauguré par M. de Freycinet.

ciel que les hommes, repartit Grotius. Je ne demanderai point à Cornélie de me révéler le sien. Vous êtes assez de la maison, mon cher enfant, pour que je vous autorise à interroger celle dont vous souhaitez faire votre femme... Les compagnes comme la mienne créent des enfants qui leur ressemblent. Vous l'aimerez fortement, sans faiblesse, avec respect pour le foyer que vous fondez, pour la famille à venir qui s'abritera sous votre toit. Jean, nul de nous ne connaît l'avenir. Les temps, difficiles déjà, peuvent devenir douloureux... Si je manquais à ceux que j'aime...

— Taisez-vous ! Taisez-vous ! s'écria Mombas.

— Non, non ! ce qu'hier je devais vous cacher, vous avez aujourd'hui le droit de l'apprendre. J'affecte encore à l'égard de Marie une sécurité menteuse. Je garde la force de lui épargner ces premières terreurs. Un jour n'aura-t-elle point besoin de tout son courage ?...

— Que redoutez-vous donc ?

— Tout ! Maurice de Nassau ne laissera pas d'obstacles sur le chemin de son ambition, il les supprimera.

— Les états généraux ?

— Ils s'inclineront devant sa volonté !

— Le peuple ?

(A suivre.)

Plusieurs d'entre eux n'auraient pas caché au Président de la République qu'ils voyaient avec regret le ministre s'engager dans cette voie, que chez lui l'ingénieur dominait trop le tacticien et que, sur certains points du territoire, notamment le long des Alpes, mieux vaudrait, à leur sens, moins de constructions et plus de troupes.

#### UNE PETITE RÉCLAMATION

On lit dans le *Progrès militaire* :

« On ne s'explique pas le retard que la 2<sup>e</sup> Direction met à combler les vacances des officiers de cavalerie. »

On sait que parmi les nouveaux divisionnaires se trouve le général Tramond, commandant l'Ecole de Saint-Cyr et l'un des inventeurs du fusil Lebel, le « petit fusil », comme on dit dans l'armée.

Le soir même où cette nomination a paru à l'*Officiel*, les Saint-Cyriens ont improvisé une illumination générale pour fêter cette promotion.

Le général Tramond est, en effet, l'un des chefs les plus aimés qui aient commandé l'Ecole dans ces vingt dernières années.

On se propose, pendant le séjour de l'escadre à Toulon, de procéder à des expériences assez intéressantes.

Des projecteurs électriques seront installés dans six postes de la côte avoisinant la rade et fonctionneront à partir de 9 heures du soir jusqu'à minuit.

Ces expériences auront pour but de s'assurer si un bâtiment, si petit qu'il soit, peut pénétrer dans la rade sans être aperçu.

Quatre torpilleurs et deux contre-torpilleurs de l'escadre y participeront. Le vice-amiral Dupetit-Thouars, le vice-amiral Duperré, le contre-amiral Devarenne et divers officiers assisteront à ces exercices de nuit.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN

A l'occasion du nouvel an, le Sous-Préfet de Saumur recevra mardi, de 4 heures 1/2 à 2 heures 1/2.

Le Maire et les Adjointes de la ville de Saumur recevront à la Mairie, le 1<sup>er</sup> janvier, de une heure à trois heures de l'après-midi.

M. le Président du Tribunal civil recevra les visites du nouvel an de 2 heures à 3 heures.

#### Élection à la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire

Rappelons que cette élection aura lieu demain dimanche 30 décembre. Nous engageons les électeurs à ne pas négliger d'aller voter.

La Chambre de Commerce, qui siège à Angers, s'est, cette année même, sérieusement occupée des affaires intéressant les commerçants de Saumur, notamment pour faire cesser les difficultés que font aux communes les Compagnies d'Orléans et celles de l'Etat pour les expéditions en petite vitesse, malgré les facilités qu'offre la construction du tunnel ; également aussi dans la surélévation des droits de douane anglais sur les vins mousseux, etc., etc.

C'est une institution que Saumur a intérêt à soutenir dans la mesure de ses moyens, c'est-à-dire en l'appuyant de ses votes. Les candidats sont :

MM.

MAX-RICHARD, membre sortant.

BLAVIER, membre sortant.

GUSTAVE GENEST, ancien manufacturier à Angers.

L'élection aura lieu, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à la Mairie de Saumur.

#### Chambre consultative des Arts et Manufactures

##### Renouvellement partiel

Les électeurs inscrits sont convoqués le demain dimanche 30 décembre, à l'effet de procéder au renouvellement partiel, triennal, des membres de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Saumur.

La série sortante se compose des membres rééligibles dont les noms suivent :

MM.

Lambert-Lesage (Pierre), président.  
Grillaut dit Laroche (Auguste), négociant.  
Duvau (Louis), négociant à Varrains.  
Sabatier (Emile), négociant.

Il sera procédé en outre au remplacement de MM. Regnard (Prosper), décédé, et Loiseleur (Eugène), démissionnaire, membres de la série sortante en 1892.

Le vote aura lieu à la Mairie de Saumur.

Le premier scrutin pour le remplacement des membres de la série sortante ouvrira à 9 heures du matin, et sera clos à midi.

Le deuxième scrutin pour le remplacement de MM. Regnard et Loiseleur ouvrira à une heure et sera clos à quatre heures.

Par décision ministérielle du 23 décembre 1888, M. Barny de Romanet, lieutenant en 2<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> régiment d'artillerie, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie, a été nommé lieutenant en 4<sup>e</sup> et classé au 37<sup>e</sup> régiment d'artillerie; continuera à suivre les cours de ladite École.

#### LA RÉPARTITION DES CLASSES

La loi sur le recrutement, actuellement en discussion, ne pouvant être applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1889, les préfets viennent d'être invités à transmettre aux maires, comme cela a lieu chaque année, le tableau de la répartition des classes.

Il résulte de ce tableau qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1889 les vingt classes astreintes au service militaire en vertu de la loi de 1872 se trouveront réparties de la façon suivante :

Armée active : classes de 1883, 1884, 1885, 1886 et 1887;  
Réserve de l'armée active : classes de 1879, 1880, 1881 et 1882;  
Armée territoriale : classes de 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878;  
Réserve de l'armée territoriale : classes de 1868, 1869, 1870, 1871, 1872 et 1873.

Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire habituelle à l'occasion des permissions que l'on accorde aux militaires à l'époque des fêtes légales. Le ministre a prescrit d'accorder ces permissions, cette année, dans la mesure la plus large. On tiendra compte, comme par le passé, pour les militaires de certains cultes, des prescriptions spéciales à la religion qu'ils suivent.

#### NOMINATIONS DANS LE CLERGE

Parmi les nominations qui viennent d'avoir lieu par décision de M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers, nous remarquons :

M. l'abbé Rioche, vicaire à Jallais, a été nommé curé d'Épieds, en remplacement de M. Ourdry, démissionnaire pour cause de santé.

M. l'abbé Bribard, vicaire à Mazé, a été nommé prêtre auxiliaire à Neuillé.

M. l'abbé Gaucher, vicaire à Vernantes, a été nommé vicaire à Mazé.

M. l'abbé Grellier, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Vernantes.

#### Aux cultivateurs

Il n'est pas de semaine où nous n'ayons à signaler, de la part du gouvernement, des mesures hostiles aux habitants des campagnes. Jamais gouvernement ne s'est montré aussi systématiquement nuisible à leurs intérêts.

En 1885, la Société des Agriculteurs de France avait formulé le vœu suivant.

« Qu'en temps de paix, aucun achat de chevaux de guerre ne soit fait à l'étranger, tant que les éleveurs de toutes les parties de la France produiront le nombre de chevaux aptes pour le service de notre armée. »

Ce vœu fut entendu et reçut un commencement d'exécution.

Le *Petit Journal* nous apprend que le gouvernement vient d'acheter, en Autriche-Hongrie, 2,300 chevaux pour le service de l'armée.

Voilà une somme de 2 millions de francs qui va enrichir l'étranger à nos dépens.

Les cultivateurs finiront-ils par comprendre que c'est pour eux la ruine, tant qu'ils seront gouvernés par les vampires au pouvoir ? C'est la République qui ne leur permet de vendre à un prix rémunérateur ni leurs chevaux ni leurs grains : c'est elle qui nous réduit à la misère.

#### COMME IL Y EN A TANT

Les lignes suivantes, extraites du *Figaro*, peuvent s'appliquer à un grand nombre d'anti-cléricaux de notre région :

« On s'égaie dans le Dauphiné du cas de M. Gaillard, député radical de Vaucluse. Il est en effet fort piquant. »

Le *Réveil du Dauphiné* s'était indigné contre les réactionnaires qui avaient illuminé leurs maisons le 7 décembre dernier, veille de la fête de l'Immaculée-Conception. Or, ne voilà-t-il pas qu'un journal rival, l'*Éclair des Alpes*, révèle aux populations que le même jour, à la Verpillière, la maison de M. Gaillard, un des patrons du *Réveil* entre parenthèses, était, elle aussi, brillamment illuminée !

Et de rire.  
Il est probable qu'autour de M. Gaillard on ne partage pas ses idées politiques; cette dualité d'opinions existe dans bien des familles, et il serait puéril de la signaler si cette anecdote d'illumination pieuse ne symbolisait pas l'étrange état d'esprit où se trouve le pays.

Que ce soit conviction, habitude, respect humain, le catholicisme a imposé son empreinte sur la très grande majorité des Français; on se marie à l'église, on y fait baptiser ses enfants, on y fait enterrer les siens; et cela est le minimum: la presque totalité des femmes va à la messe, avec le consentement facile des maris, fussent-ils radicaux. Au-dessus de ce peuple croyant, de tout petits groupes de sectaires se sont donné la mission de tourmenter le culte qu'ils ne peuvent détruire. Cette mission ne correspond ni à une nécessité politique ni à une pression de l'opinion; elle est de pur luxe et ne réussit point, d'ailleurs, à obtenir les résultats qu'elle vise.

Le catholicisme n'a jamais été si florissant; jamais ses œuvres n'ont tant prospéré que depuis qu'on le traite officiellement en ennemi. A quoi bon alors cet acharnement dont la discussion de la loi militaire nous offre le spécimen accompli? Jamais, je crois, le mélange du militarisme et de l'esprit jacobin n'a produit quelque chose d'aussi achevé que l'entêtement de M. Labordère devant les amendements les plus acceptables, entêtement dont le Sénat paraît ne vouloir tenir aucun compte, quand la loi reviendra devant lui.

Je comprendrais à la rigueur, et comme application d'un principe absolu, qu'on essayât d'exterminer la foi catholique, mais on ne le tentera pas; et l'on se donne simplement le ridicule d'une lutte où l'on est sûr de n'avoir pas le dessus.

On veut mener la France et l'on est obligé de laisser brûler les lampions qu'allume une femme ou une fille dévote. Ne ferait-on pas mieux de rester tranquille?

F. M.

#### Bulletin météorologique pour les mois de janvier, février et mars 1889.

Du 1<sup>er</sup> au 8 janvier, courant ouest très prononcé, température relativement douce, pluies et grands vents; même temps que dans la période de la deuxième quinzaine de décembre que nous traversons actuellement, même moins froid.

Du 9 au 16, température alternant entre quelques gelées et des pluies; vents du Sud-Est au Sud-Ouest parfois violents sur nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Du 17 au 30, vents dans la partie Nord avec gelées; beau temps, mais froid même très vif à la fin de cette période.

Du 31 janvier au 14 février, temps humide et pluvieux avec vents au Sud-Ouest et à l'Ouest; baisse très accentuée du baromètre.

Du 15 au 22, courant nord avec vents variables de cette partie; atmosphère froide et humide; quelques gelées pourront se produire.

Du 23 au 28, vents du Sud et du Sud-Est, température peu variable.

Du 1<sup>er</sup> au 8 mars, vents au Nord et au Nord-Ouest, beau temps avec gelées.

Du 9 au 22, courant du Sud et du Sud-Est avec les vents divergeant de cette partie au Nord-Ouest; pluies par intermittences et de même gelées.

Du 23 au 31, temps variable et froid avec vents du Nord et du Nord-Ouest; baromètre relativement haut.

En résumé, la moyenne de la température pour les mois de janvier, février et mars 1889 donnera un temps moyen ou normal pour ces trois mois.

Nota. — J'ai trop parlé dans ce bulletin du baromètre qui, la plupart du temps, est en désaccord avec les mouvements atmosphériques. Cet instrument, au lieu d'être divisé par millimètres, devrait être gradué de 1 à 90 degrés; par ce moyen on obtiendrait la pression exacte de l'atmosphère, autrement on ne l'aura jamais mathématiquement vraie.

Durtal, le 26 décembre 1888.

A. GAULIER.

#### UN PRÊTRE APOSTAT

Samedi dernier, a eu lieu au cirque de la Touraine, à Tours, la représentation de *Trahison*, pièce d'un malheureux prêtre apostat, Bertrand, directeur du *Tours-Journal*.

Ni l'auteur, qui jouait le rôle d'un brahmane, ni un de ses rédacteurs nommé Baudry, qui remplissait un rôle, ni aucun des acteurs n'ont pu placer un seul mot, tant étaient nombreux les cris et les apostrophes de la foule.

A trois ou quatre reprises différentes, on avait dû baisser la toile. Le tapage recommençait assourdissant dès qu'on relevait la rideau.

Le malheureux Bertrand a voulu donner, le lendemain, une deuxième représentation de sa *Trahison*. Il y avait à peine deux cents personnes dans la salle, mais le tumulte a été aussi violent que la veille.

Il avait été hué à la sortie du théâtre le premier soir.

Le lendemain, craignant pareille algèbre, il s'est fait accompagner à son domicile par une patrouille.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* dit à ce sujet :

« Le prêtre tombé ne peut plus se relever dans la société, où tous les partis, tous les mondes, lui jettent à la face l'anathème et le mépris. »

Que dire de celui qui a l'impudence de monter sur les tréteaux pour bafouer le sacerdoce, dont il est resté pendant vingt ans le membre le plus indigne ?

Celui-là mérite le châtimement que la police a pu seule empêcher la foule de lui donner. »

RENNES. — Une nouvelle grave a produit une certaine émotion à Rennes.

Le ministre de la guerre a cessé tout d'un coup la partie de ses commandes. Par suite, l'adjudicataire des fournitures militaires (habillement et chaussures), se voit dans l'obligation de renvoyer presque tous ses ouvriers. 200 femmes et 200 hommes sont sans ouvrage. La misère va devenir grande dans le quartier Saint-Martin.

Apprenez à souffrir sans vous plaindre, dit le philosophe. Mais pourquoi souffrir, quand on peut calmer et guérir si facilement ses douleurs au moyen du Baume Victor, ce précieux liniment contre les douleurs ? — 2 fr. dans toutes les pharmacies.

#### Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (12<sup>e</sup> ANNÉE).

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE 1888,  
à 1 heure 1/2 très-précise

324<sup>e</sup> Concert populaire (9<sup>e</sup> de l'abonnement).  
Avec le concours de

M<sup>lle</sup> C. CABANNE, cantatrice.

#### Programme

1<sup>o</sup> Symphonie de la Réformation (Mendelssohn). — Andante. Allegro con fuoco. Allegro vivace Andante. Choral.

2<sup>o</sup> Air de Marie-Madeleine (Massenet). — Chanté par M<sup>lle</sup> C. Cabanne.

3<sup>o</sup> Romance sans paroles, pour violoncelle et orchestre (Th. Radoux). — Le solo par M. Weber. — Première audition.

4<sup>o</sup> Le Rouet d'Omphale, poème symphonique (C. Saint-Saëns).

5<sup>o</sup> Air des Noces de Figaro; Chérubin (Mozart). — Chanté par M<sup>lle</sup> C. Cabanne.

6<sup>o</sup> Ouverture de l'Ordonnance (Ch. Malherbe). — Première audition.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 29 décembre

Représentation extraordinaire avec le concours de M. Paulus, le chanteur populaire, dans son répertoire nouveau.

Dimanche 30 décembre

La Princesse de Trébizonde et Le Chalet.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 décembre.

Si la spéculation s'engage peu en ce moment, le comptant achète toujours de la rente. Le 3 0/0 se tient à 82.75; le 4 1/2 0/0 monte à 104.12.

Le groupe du Crédit Foncier conserve une ferme attitude. L'action s'inscrit à 1,365. Les obligations foncières et communales sont recherchées; parmi ces obligations les foncières 1885 sont à recommander à cause de leurs bas prix par rapport aux titres similaires.

La Société Générale est bien tenue à 465. La Banque de Paris monte à 890. Le coupon de 20 fr. par action est un attrait pour les capitalistes.

Le Panama un peu hésitant au début de la séance se relève assez vivement à 126.25. Une amélioration sensible se produit également sur les obligations à lots.

L'assemblée générale des actionnaires du Canal de Corinthe qui s'est tenue mercredi dernier, le Conseil a annoncé qu'il étudierait la création de titres représentant les intérêts arriérés. Ces titres établiraient ainsi les droits des actionnaires. L'obligation de Porto-Rico est demandée à 295. La période de remboursement constituée par l'écart entre le pair de 500 fr. et le cours coté est actuellement de 205 francs, de telle sorte que ce titre offre au porteur la chance d'un bénéfice considérable.

Sur le marché spécial des valeurs d'assurances, on constate de bons achats en actions Patrimoine-Vie de 80 à 85 francs.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont bien tenues. Les obligations sont fort recherchées.

#### Théâtre de Saumur

##### TOURNÉE PLET

TÉTREL, ex-Directeur du théâtre d'Amiens, administrateur.

SAMEDI 29 Décembre 1888

Avec le concours de

M. PLET, du Palais-Royal; M<sup>lle</sup> CARINA, du Palais-Royal; M. LEGREY, du Vaudeville; M. Paul CHAUB, du Vaudeville; M<sup>lle</sup> BLANCHETEAU, du Palais-Royal; M. G. BARBIER, du Gymnase; M. LEGREY fils, du Théâtre Cluny.

Une seule représentation du grand succès du théâtre du Palais-Royal

#### LE PARFUM

Comédie en 3 actes, de MM. Er. Blum et R. Toché.

On commencera par

#### HORACE ET LILINE

Comédie en 1 acte, par M. Er. Blum.

Direction : JUSTIN NÈB.

MERCREDI 2 Janvier 1889

#### La Casquette au père Bugeaud

Grand drame militaire historique à grand spectacle, en 5 actes et 9 tableaux, par MM. Marot et Clairian.

#### BOURSE DE PARIS

DU 28 DÉCEMBRE 1888.

Rente 3 0/0 . . . . . 82 75  
Rente 3 0/0 amortissable . . . . . 86 75  
Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . . 104 05  
Obligations du Trésor . . . . . 510 »

#### PILULES GICQUEL

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires

Mauv. d'Estomac

Manque d'Appétit, Mauv. de Tête

Étourdissements

Douleurs, Rhumatismes

1<sup>fr</sup> 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

#### Francis VÆLCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie.

SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à propos des étrennes il peut faire, au moyen d'un procédé nouveau, toute personne qui le désirera.

#### UN PORTRAIT

MESURANT 40 SUR 50 CENT. TOUT ENCADRÉ

Au prix de 30 francs

Carles visite depuis 10 fr. la douzaine miniatures, peintures à l'huile sur toile toutes dimensions.

Reproduction de gravures et anciens photographies.

Portraits au charbon inaltérable.

Fonds aristotypes. — Pose instantané Ressemblance garantie.

PAUL GODRET, propriétaire-gérant.

# MAGASINS de la GLANEUSE

## SAUMUR

# ÉTRENNES 1889

Fourrures, Éventails, Bibelots, Articles de Paris, Jupons, Mouchoirs, etc., etc.

**OCCASIONS RÉELLES à tous les COMPTOIRS**

Toutes les Marchandises sont affichées et marquées en chiffres connus.

**LE COMPTOIR DE FOURRURES**, le plus Important de Saumur, se recommande par ses Immenses Assortiments et ses Prix DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Etudes de M. V. LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, et de M. BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

### VENTE

SUR LICITATION

Aux enchères publiques, Entre majeurs et mineurs, d'un

### VASTE IMMEUBLE

FORMANT DEUX MAISONS SE TENANT,

Propre à toute espèce de commerce, au centre des affaires, rue de la Comédie, nos 21 et 23, à Saumur.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M. BRAC, notaire à Saumur, le mercredi 9 janvier 1889, à une heure de l'après-midi.

Ledit immeuble, susceptible d'un loyer de trois mille francs, sera mis aux enchères sur la mise à prix de Quarante mille francs, et..... 40,000

S'adresser, pour renseignements :  
1° A M. V. LE RAY, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir ;  
2° A M. BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.  
Pour insertion sommaire, V. LE RAY.

A VENDRE OU A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine

### JOLIE PROPRIÉTÉ

DITE L'ERMITAGE.

Située commune de Bagnoux, route du Pont-Foucharde, à 1 kilomètre de Saumur.

Comprenant :

Maison d'habitation, beaux jardins, clos de vigne et servitudes.

S'adresser, pour traiter, à M. DUPONT, propriétaire, qui l'habite.

### MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Rue d'Alsace, 27.

S'adresser à M. Paul GUÉAN, rue d'Alsace, 29.

ON DEMANDE un Apprenti boulanger, chez M. DECREZELLES, qual de Limoges, n° 67.

### Noël et le Jour de l'An

#### CHAPELLERIE ROUSSEAU

Rue Saint-Jean, 50, Saumur.

Grand assortiment de Chapeaux souples et imperméables, provenant de la Maison LAVILLE et autres.

FANTAISIES ALEXANDRE, pour Dames, Willettes et Bébés, Toques, Fourrures en tous genres, le tout de la Dernière Mode et à Prix Réduits.

Chapeaux pour Prêtres, Bonnet grec, ainsi qu'un Grand Choix de Rabats.

Atelier spécial de Fabrication qui permet de livrer sous 24 heures toute Commande ainsi que les Réparations.

M<sup>me</sup> RICHARD, Rue Saint-Jean, n° 20, Saumur, demande une bonne apprenante et une apprentie pour les Modes.

M<sup>me</sup> MARTIN donne des Leçons d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

#### QUINCAILLERIE

### ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Cuisinières; poêles; Salamandres à feu visible; Bourrelets pour portes; Paille de fer, le paquet, 50 cent.

#### CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des commandes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21.

Le prix est toujours de 30 fr. On trouvera aussi des cidres de 1<sup>er</sup> choix pour mettre en bouteilles.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEU, Succ<sup>r</sup>.

### CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.

### CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

### ÉTRENNES DE 1889

Épicerie Parisienne

### M<sup>on</sup> IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

#### Rayon spécial de Confiserie

Dragées, Pralines, Fondants, Bonbons de chocolat à la crème, praliné, etc. Assortiment recommandé à 1 fr. 80 le 1/2 kilog., défiant à qualité égale toute concurrence.

Coffrets et Cartonnages riches, Laques, Porcelaines, Vannerie fine, modèles les plus nouveaux.

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

### A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

### AVIS

M. L. GUIGNON a l'honneur de prévenir sa clientèle que depuis le 19 novembre, le sieur E. NOYENS, marbrier, ne fait plus partie de son personnel.

### IMPRIMERIE PAUL GODET

4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR.

### CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits.....	1 50
— bristol — .....	2 »
— — anglaises et bâtarde.....	2 50
Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. et	3 50
— taille-douce.....	4 »

Cartes deuil, 50 centimes et 1 fr. en plus, suivant bordure.

Poste : 30 centimes en plus.

### LITHOGRAPHIE

### A l'Occasion du Jour de l'An

## BICHE

PÂTISSIER

PLACE DE LA BILANGE

Grand Assortiment de Bonbons à 1 f. 70 le demi-kil.

Beau choix de Boîtes, Coffrets, Sacs, etc., pour Étrennes

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

### VENTE ET LOCATION DE PIANOS

## HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**L'EAU DE SUEZ**

(VACCINE DE LA BOUCHE) est le SEUL et UNIQUE Dentifrice QUI SUPPRIME INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les

**MAUX DE DENTS**

ET PAR CONSÉQUENT L'EXTRACTION L'AURIFICATION

DEPÔTS : Dans les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée franco sur demande. — Adresse de M. SUEZ, 9, Rue Froy (Père Monceau), PARIS

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.